

CONSEIL MUNICIPAL DE MANTES-LA-VILLE
SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf, le lundi 8 avril, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MANTES-LA-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUTH Cyril, Maire de Mantes-la-Ville.

Etaient présents : M. NAUTH, M. MORIN, Mme GENEIX, Mme FUHRER-MOGUEROU, M. JOURDHEUIL, Mme MAHE, Mme BAILLEUL, Mme GRENIER, M. JUSTICE, Mme TRIANA, M. HUBERT, M. MARUSZAK, Mme MELSE, M. MARTIN, M. GASPALOU, Mme MESSDAGHI, M. AFFANE, Mme PEULVAST-BERGEAL, M. VISINTAINER et M. CARLAT.

Absents : M. PAILLET, M. BRY, M. DAVENET Eric, M. DAVENET Alexis, M. OMET, et Mme BROCHOT, M. BENMOUFFOK, Mme GUILLEN.

Absents excusés : Mme MACEDO DE SOUZA, M. GEORGES, Mme HERON, Mme BAURET, et Mme LAVANCIER.

Délégations : En application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré déléguer leur droit de vote :

Madame MACEDO DE SOUZA à Madame GENEIX

Monsieur GEORGES à Monsieur NAUTH

Madame HERON à Monsieur MARUSZAK

Madame BAURET à Monsieur GASPALOU

Madame LAVANCIER à Madame PEULVAST-BERGEAL

Monsieur NAUTH : « Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs, il est 19 heures et une minute, le Conseil de ce soir peut commencer. »

Monsieur le Maire fait lecture des procurations.

Monsieur NAUTH : « J'enchaîne avec l'approbation des PV en date du 27 février et 4 mars. Nous vous les avons renvoyés. Vous les avez sur table à la suite d'une erreur matérielle lors de l'envoi. »

Monsieur VISINTAINER : « Oui, Monsieur le Maire, tout à fait, et je vous remercie. On constate quand même que l'on a reçu hier, dimanche, un mail de la ville nous signifiant qu'il y avait une erreur dans les PV des conseils, ce qui démontre qu'il y a au moins l'un d'entre vous qui a lu le conseil 24 heures avant, mais est-ce que c'est vraiment rassurant ? »

Monsieur NAUTH : « En réalité, ce que vous n'avez toujours pas compris, c'est qu'on lit évidemment le conseil avant l'envoi et c'est au moment de l'envoi, à la reprographie, que se commet l'erreur, c'est-à-dire que nous, on travaille sur...

Il s'est passé la même chose avec le DOB la dernière fois. Que ce soit Monsieur MORIN ou moi-même, on travaille sur des versions avant la version qui est envoyée à vous, élus de l'opposition, et même chose, puisqu'il y a aussi d'autres versions qui sont imprimées et envoyées aussi pour toutes les commissions quand certaines délibérations sont présentées en commission. »

Monsieur VISINTAINER : « Monsieur le Maire, je comprends tout à fait. Ce que, vous, vous n'arrivez pas à comprendre, c'est que vous êtes responsable de cela. »

Monsieur NAUTH : « Indirectement, si vous le voulez. »

Monsieur VISINTAINER : « Non. Vous êtes le maire. Vous êtes responsable de ce qui se passe dans la mairie. »

Monsieur NAUTH : « Y compris de tout ce qui se passe à Mantes-la-Ville alors. »

Monsieur VISINTAINER : « Également. Cela démontre une nouvelle fois la légèreté, pour ne pas dire plus, que vous démontrez dans l'exercice de votre mandat. La légèreté ou le manque d'implication. »

Monsieur NAUTH : « Vous n'avez pas de tribune pour faire un commentaire. Vous n'avez pas de déclaration à faire. »

Monsieur VISINTAINER : « Je ferai une déclaration. »

Monsieur NAUTH : « Elle ne sera pas retranscrite dans le PV. Vous n'avez pas la parole pour faire ce genre de déclaration. »

Monsieur VISINTAINER : « Vous ne coupez pas la parole, s'il vous plaît. »

Monsieur NAUTH : « Bien sûr que si. Je vais me gêner. »

Monsieur VISINTAINER : « Vous voulez jouer à cela ? Je demande une suspension de séance, s'il vous plaît. »

Monsieur NAUTH : « Allez vous suspendre. Vous avez raison. »

La séance est suspendue.

Monsieur VISINTAINER : « Devant le peu de considération que vous avez pour votre opposition et devant le manque d'implication... »

Monsieur NAUTH : « J'ai demandé à approuver les PV. Vous ne m'avez pas répondu. Par ailleurs, ce n'est pas le moment de faire une déclaration. Point final. Vous m'invitez à plus de rigueur, mais vous-même, vous ne faites pas preuve de rigueur. »

Monsieur VISINTAINER : « Monsieur le Maire, vous ne me coupez pas la parole, s'il vous plaît. »

Monsieur NAUTH : « Allez-y, Monsieur VISINTAINER. Je vous en prie. »

Monsieur VISINTAINER : « Devant ces faits-là et devant, une fois de plus, le fait que vous n'avez pas le quorum malgré l'importance du conseil de ce soir, l'opposition a décidé de quitter la salle. »

Monsieur NAUTH : « Bonne soirée. »